



Annexe 9 - 4

Annexe sanitaire Ordures Ménagères

PLUi APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
en date du 21/09/2020

A Niederbronn-les-Bains, le 22/09/2020

M. Patrice HILT, le Président

Accompagnement technique



atip
AGENCE
TERRITORIALE
INGÉNIERIE
PUBLIQUE

Bureaux d'études



OTE INGÉNIERIE
des compétences au service de vos projets
Siège social
1 rue de la Lisière - BP 40110
67403 ILLKIRCH Cedex - FRANCE
Tél : 03 88 67 55 55
www.ote.fr



Jean-Christophe BRUA
Architecte du Patrimoine
Architecte d.p.l.g.



Modalités d'enlèvement et de traitement des déchets sur la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-Les-Bains

Territoire du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin

Le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin assure, pour le compte de 5 Communautés de Communes (Outre Forêt - Pays de Wissembourg - Pays de Niederbronn-Les-Bains - Plaine du Rhin - Sauer Pechelbronn), la collecte et le traitement des déchets ménagers soit une population en 2017 de 91 556 habitants (réf INSEE 2014). Le syndicat a pour mission :

- ✓ la collecte hebdomadaire des ordures ménagères résiduelles en porte à porte (prestataire de SUEZ)
- ✓ la collecte sélective bihebdomadaire en porte à porte (prestataire SUEZ)
- ✓ l'exploitation du Centre de Stockage de Déchets Non Dangereux (CSDND) de Wintzenbach et Schaffhouse-près-Seltz (prestataire SERPOL)
- ✓ l'exploitation d'un réseau de 11 déchèteries réparties sur son territoire sur les communes suivantes : Beinheim, Betschdorf, Lauterbourg, Lembach, Mertzwiller, Niederbronn-Les-Bains, Soultz-sous-Forêts, Wintzenbach, Wissembourg et Woerth
- ✓ la gestion d'un parc d'environ 260 conteneurs de proximité pour la collecte du verre.

Périmètre de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-Les-Bains (CCPN)

La CCPN représente environ 1/4 du territoire du SMICTOM avec ses 23 295 habitants en 2017 et ses 13 communes comme suit :

Communes membres CCPN	Habitants
Dambach (<i>Neunhoffen</i>)	767
Gumbrechtshoffen	1 150
Gundershoffen	3 629
dont Eberbach/Woerth (164)	
Griesbach (469)	
Ingelshof (45) -Schirlenhof (115)	
Mertzwiller	3 373
Mietesheim	655
Niederbronn-les-Bains	4 346
Oberbronn	1 522
Offwiller	813
Reichshoffen dont Nehwiller/Woerth (402)	5 425
Rothbach	471
Uttenhoffen	192
Windstein (<i>Jaegerthal</i>)	173
Zinswiller	779
TOTAL	23 295

1. Collecte et traitement des ordures ménagères résiduelles (OMR)

La collecte des ordures ménagères se fait en porte à porte avec une fréquence hebdomadaire, en collecte hermétique par bacs de 120 l essentiellement, munis d'une puce pour le comptage des levées.

Les jours de collectes sur les communes de la CCPN :

lundi : Mertzwiller - Mietesheim - Oberbronn - Offwiller - Rothbach - Zinswiller

mardi : Niederbronn-Les-Bains - Reichshoffen

mercredi : Dambach - Neunhoffen - Wineckerthal - Eberbach - Griesbach - Gumbrechtshoffen - Gundershoffen - Ingelshof - Nehwiller - Schirlenhof - Uttenhoffen - Windstein - Jaegerthal

Les ordures ménagères sont acheminées vers l'usine de valorisation énergétique de Schweighouse-sur-Moder et incinérées.

Les tonnages collectés OMR en 2017 sur la CCPN (10 mois) s'élèvent à 2 322.29 tonnes soit environ 120 kg/hab/an (11 776.96 t OMR collectées sur le territoire du SMICTOM les 10 premiers mois de cette année).

2. La collecte sélective (CS)

Collecte en porte à porte tous les quinze jours dans des conteneurs hermétiques de 120 l à 240 l pour les particuliers et jusqu'à 1 100 l pour les collectifs concerne les déchets valorisables (papier/carton, bouteilles et flacons plastique, briques alimentaires, emballages acier et aluminium). Les camions de la collecte sélective vont au centre de tri ALTEM à Strasbourg où les produits seront triés par catégories et dirigés vers les filières de recyclage appropriées.

Les jours de collecte :

jeudi semaine paire : Dambach - Neunhoffen - Wineckerthal - Mertzwiller - Nehwiller - Oberbronn - Offwiller - Rothbach - Uttenhoffen - Windstein - Jaegerthal - Zinswiller

jeudi semaine impaire : Eberbach - Griesbach - Gumbrechtshoffen - Gundershoffen - Ingelshof - Mietesheim - Schirlenhof

vendredi semaine paire : Reichshoffen

vendredi semaine impaire : Niederbronn-Les-Bains

Les tonnages collectés CS en 2017 CCPN (10 mois) s'élèvent à 1 158.62 t soit environ 60 kg/hab/an (4 323.12 t CS sur le territoire du SMICTOM les 10 premiers mois de cette année).

3. Déchèteries

Le SMICTOM dispose de 2 déchèteries sur le territoire de la CCPN :

► Mertzwiller : Les Berges de la Zinsel - 67580 - 03 88 90 15 49

► Niederbronn-Les-Bains : ZI du Sandholz - 67110 - 03 88 09 61 90

L'accès aux déchèteries est autorisé :

- à tous les habitants du territoire du SMICTOM

- aux professionnels sur présentation d'un ticket (19€/m³) avec une limite à 2m³ hebdomadaire.

Les horaires d'ouverture sont :

• du 1er avril au 30 septembre : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

- du 1er octobre au 31 mars : de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Déchets acceptés, transporteurs et sites de traitement :

DECHETS ACCEPTES	TRANSPORTEURS	SITES DE TRAITEMENT
Papier/carton	SUEZ déch.Mertzwiller TRANSMETAUX-déch. Niederbronn- Les-Bains	TRANSMETAUX
Verre	RECYCAL	OI-MANUFACTURING
Gravats	SUEZ déch.Mertzwiller TRANSMETAUX-déch. Niederbronn- Les-Bains	SPRINAR
Non-Recyclables	SUEZ déch.Mertzwiller TRANSMETAUX-déch. Niederbronn- Les-Bains	CSDND
Ferraille -Batteries	MBF Environnement	MBF Environnement
Végétaux	SUEZ déch.Mertzwiller TRANSMETAUX-déch. Niederbronn- Les-Bains	SPRINAR
Déchets toxiques	TREDI - ECO DDS	TREDI - ECO DDS
Capsules NESPRESSO	COLLECTORS	COLLECTORS
Electroménagers	ENVIE	ENVIE
Mobilier et Meubles	ECO MOBILIER	ECO MOBILIER
Plâtre simple et complexe	MBF	RITLENG
Plastiques souples	SCHROLL	SCHROLL
Huile cuisine	ALLO A L'HUILE	ALLO A L'HUILE
Huile moteur	GRANDIDIER	ECO HUILE - CFCD
Piles	COREPILE	COREPILE
Bouchons liège	DIAKONIE-KORK	DIAKONIE-KORK
Bois	TRANSMETAUX	TRANSMETAUX
Lampes	RECYLUM	RECYLUM
Radiographies médicales	RECYCLM	RECYCLM

Les bennes sont compactées par la société Déchets Services Environnement.

8 511 tonnes de déchets ont été collectés en 2016 sur les deux déchèteries de la CCPN (31 972 t sur tout le territoire du SMICTOM).

4. Conteneurs à verre

Le SMICTOM gère un parc de quelques 260 conteneurs à verre répartis sur les communes et déchèteries de tout son territoire.

55 conteneurs sur la CCPN :

Communes membres CCPN	Conteneurs à verre
Dambach (<i>Neunhoffen</i>)	3
Gumbrechtshoffen	3
Gundershoffen	3
dont Eberbach/ <i>Woerth</i>	1
<i>Griesbach</i>	1
<i>Ingelshof-Schirlenhof</i>	1
Mertzwiller	6
Mietesheim	1
Niederbronn-les-Bains	13
Oberbronn	3
Offwiller	2
Reichshoffen dont Nehwiller/ <i>Woerth</i>	12
Rothbach	1
Uttenhoffen	1
Windstein (<i>Jaegerthal</i>)	2
Zinswiller	2
TOTAL	55

5. Composteurs

Des composteurs d'environ 1m³ sont en vente au niveau de la CC pour un montant de 25 €. Le SMICTOM soutien pour 50 % avec la CC la différence avec le prix d'acquisition.

6. Facturation

Le montant de la redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères est fixé par la CCPN. Elle est fonction de l'utilisation du service par l'usager et donc "incitative" à une moindre production de déchets. Elle se décompose en une part fixe par foyer et une part variable au nombre de levées.

Le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin fixe le montant de la contribution correspondant au reversement du produit de la redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères et les services de gestion des déchets qui sont perçus par la CCPN.

7. Communication

Les consignes de tri, gazettes, flyers des nouvelles filières en déchèteries, conseils de prévention, rapport annuel d'activités sont disponibles sur le site : www.smictom-nord67.com

Fait à Wissembourg le 23 novembre 2017

Le Président

Philippe GIRAUD

